



# BRADERIE

N° Déposant

...

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

SOUVIGNY



Tél. : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... ou ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Mail : .....@.....

Code	Désignation	Taille	Prix
A			
B			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
I			
J			
K			
L			
M			
N			
O			
P			
Q			
R			
S			
T			

Total Ventes

% CSR

A reverser

### Règlement de la Braderie :

- Chaque déposant devra s'acquitter de la carte d'adhérent d'un montant de 8 € 50 valable pour l'année ;
- Un maximum de 20 vêtements par déposant ;
- **Les vêtements devront être propres, en très bon état, d'actualité et de saison ;**
- Les chaussures ne sont pas acceptées ;
- Tous les articles devront être répertoriés sur la liste fournie et décrits de manière la plus détaillée possible ;
- Les articles sont évalués, étiquetés et codés au moment du dépôt avec l'accord du déposant ;
- Malgré la vigilance du Centre Social, certains articles mis en vente peuvent présenter des défauts. Après paiement, aucun article ne pourra être échangé ou remboursé ;
- Le Centre Social se réserve le droit de refuser certains articles et décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol ;
- Le Centre Social rétrocède aux adhérents 90 % du montant de leurs ventes.